

Comment inscrire votre enfant?

AROEVEN de l'académie de Versailles

► Compléter la fiche d'inscription ci-dessous.

▲ Les fiches d'inscription non signées par le responsable légal et par le participant au séjour ne pourront être prises en compte.

► La retourner à l'AROEVEN accompagnée du chèque d'acompte ou du règlement de la globalité du séjour.

▲ Les fiches d'inscription non accompagnées d'un versement ou d'une prise en charge ne pourront être prises en compte.

A réception des documents ci-dessus, nous vous adresserons confirmation de l'inscription de votre enfant (ou proposition d'un autre séjour si celui que vous avez choisi est complet) accompagnée du dossier de liaison famille-séjour qui vous permettra de préparer le départ de votre enfant.

Au plus tard, 15 jours avant le départ, nous vous adresserons le courrier rédigé par l'équipe d'encadrement du séjour, accompagné d'un questionnaire à destination de votre enfant.

Attention : Si vous inscrivez votre enfant à un séjour incluant des activités nautiques telles que voile, canoë..., vous devrez nous fournir un brevet de natation pour que celui-ci puisse pratiquer ces activités. De même, la pratique de certaines activités sportives est soumise à la présentation d'un certificat médical.



FICHE D'INSCRIPTION

à retourner à : AROEVEN de l'académie de Versailles 6, rue Paul Demange 92360 Meudon

TEL: 01 45 07 98 10

FAX: 01 45 07 98 09

A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Je soussigné(e) : Nom-Prénom : Père Mère Tuteur
Adresse N° : Rue : Code postal : Ville:
Email : Tél. Domicile : Tél. Travail :
déclare inscrire : Nom-Prénom
au séjour :
du au

Je joins un chèque de 140 € d'acompte (ou pour les inscriptions faites avant le 15 avril, deux chèques de 70 €, l'un sera encaissé à réception, l'autre le mois suivant) et je m'engage à respecter les conditions d'inscription.

► Je demande un dossier "Bourse AROEVEN" : oui non Signature du responsable légal de l'enfant
Fait à : le

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE ou LA PARTICIPANT(E)

Nom : Prénom : Sexe : M F Date de naissance :
Adresse : (si différente de celle du responsable) N° : Rue :
Code postal : Ville :
Mon enfant a déjà participé à « une colonie de vacances » oui non
a participé à un séjour AROEVEN VERSAILLES été 2010 : oui non
Etablissement scolaire fréquenté : Collège Lycée L.P Primaire Autres Niveau :

A REMPLIR PAR LE ou LA PARTICIPANT(E) AU SEJOUR

Je soussigné(e) : Nom-Prénom :
m'inscris pour le séjour de :

J'ai lu la documentation concernant ce séjour, je suis d'accord pour participer aux activités proposées et je m'engage à respecter les règles de vie du séjour.

Fait à : le
Signature du participant

réduction éducation nationale réduction famille

L'AROEVEN de l'académie de Versailles accorde une réduction de 5% sur le prix des séjours organisés par l'AROEVEN de l'académie de Versailles :

- aux enfants du personnel de l'Education Nationale. Pour bénéficier de cette réduction, joindre à la fiche d'inscription de votre enfant un certificat d'exercice.
- sur le prix du séjour des 2^{ème}, 3^{ème} ... enfants d'une même famille.



FICHE DE PARRAINAGE



Vous venez ou vous allez inscrire votre enfant dans un des séjours du dépliant Été 2011 de l'AROEVEN de l'Académie de Versailles. Dans le cadre de la campagne de promotion des centres de vacances, nous vous offrons une réduction de 30 € sur le prix du séjour de votre enfant si vous parrainez l'inscription d'un autre jeune (ami(e), cousin(e)...) qui partira pour la première fois avec l'AROEVEN de l'Académie de Versailles.

Pour bénéficier de cette réduction, il vous suffit de remettre, après l'avoir complété, ce coupon au nouvel inscrit qui devra le joindre à sa fiche d'inscription.

Cette offre est réservée aux particuliers et valable uniquement sur les séjours organisés par l'AROEVEN de l'académie de Versailles. Chaque inscrit peut parrainer plusieurs nouveaux inscrits (*faire des photocopies de ce coupon*).

Nom du parrain : Prénom du parrain :
Adresse : n° : rue : Code postal : Ville :
N° d'inscription : parraine l'inscription de :
pour le séjour (à choisir dans le dépliant été 2011) de :



Conditions d'inscription

TARIFS ET PRESTATIONS

Les tarifs indiqués s'entendent tout compris hors l'adhésion à l'AROEVEN: hébergement, voyage au départ de PARIS sauf indication contraire, encadrement, activités, assurances, frais de dossier... Ils sont réservés aux particuliers et aux organismes qui règlent la totalité du prix des séjours un mois avant le départ. Il est possible de régler par paiements échelonnés, nous contacter.

Adhésion 2011: 9 €

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation de votre part

Toute annulation doit être transmise par lettre recommandée avec accusé de réception.

Annulation écrite parvenue :

- entre 30 et 20 jours avant le départ, l'acompte reste acquis à l'AROEVEN,
- entre 20 et 10 jours avant le départ, 50% du prix du séjour restent acquis à l'AROEVEN,
- entre 10 et 2 jours avant le départ, 75% du prix du séjour restent acquis à l'AROEVEN,
- Moins de 2 jours avant le départ, la totalité du prix du séjour reste acquise à l'AROEVEN.

Dans tous les cas d'annulation ou de désistement, une somme de 50€ reste acquise à l'AROEVEN, sauf en cas de souscription d'une assurance annulation, nous contacter.

La non transmission des pièces demandées (règlement financier, dossier d'inscription....) et pour les séjours à l'étranger, la non présentation du passeport, de la carte d'identité, de l'autorisation de sortie de territoire (en cours de validité), du visa... est assimilée à un désistement.

Annulation de la part de l'AROEVEN

Nous nous réservons le droit :

- d'annuler un séjour dans le cas d'effectif insuffisant,
- de modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participants.

Une solution de remplacement sera proposée dans le cas d'une annulation de notre fait. Si celle-ci ne convenait pas, seules les sommes versées seraient remboursées sans autre indemnité. Tout séjour interrompu, toutes prestations non consommées du fait du participant n'ouvrent en aucun cas droit à remboursement.

ASSURANCE

Les participants sont assurés à la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelles Assistance. Cependant, tout préjudice occasionné volontairement par un participant reste à la charge de la famille.

RENOI

En cas d'inadaptation ou de non-respect du règlement, le participant pourra être renvoyé. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à la charge du responsable légal du participant. Aucun remboursement ne sera effectué.

INFORMATION PARENTS

Notre service de messagerie vocale vous permettra d'être informés régulièrement du déroulement du séjour de votre enfant. Il vous suffira d'appeler le numéro que nous vous communiquerons.

Dernière minute :

Pour toute inscription envoyée avant le 15 avril 2011, une réduction de 35 € est accordée sur le prix des séjours été 2011 d'une durée supérieure à 10 jours organisés par l'AROEVEN de l'Académie de Versailles.